GE Healthcare

Fiche signalétique

Canada Français

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Nom du produit Oligosynt™ 2'-OMe RNA A 30, 10 x 30 µmole

Numéro de catalogue 28-9829-84

902898298

Utilisations Applications industrielles: Chimie analytique. Recherche.

Type de produit Liquide.

Date de validation21 Novembre 2014Date d'impression11 Février 2015FournisseurGE Healthcare UK

nisseur GE Healthcare UK Ltd Amersham Place

Little Chalfont

Buckinghamshire HP7 9NA England

+44 0870 606 1921

 En cas d'urgence
 US
 ChemTrec (US)
 1-800-424-9300

 Canada
 ChemTrec (US)
 1-703-527-3887

2. Identification des dangers

 État physique
 Liquide. [(White suspension in closed column.)]

 Couleur
 solution : Incolore. / Suspension : Blanc.

Odeur Éther. / Douce.

Mention d'avertissement ATTENTION!

Mentions de danger LIQUIDE ET VAPEUR INFLAMMABLES. NOCIF SI INHALÉ, AVALÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU.

PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DES YEUX ET DE LA PEAU.

CONTIENT UNE SUBSTANCE CAPABLE D'ENDOMMAGER L'ORGANE CIBLE.

Mesures de précaution Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un

environnement bien aéré. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des

flammes. Conserver le récipient bien fermé. Laver abondamment après usage.

Voies d'absorption Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Modérément irritant pour les yeux.

Peau Toxique par contact avec la peau. Passablement irritant pour la peau.

Inhalation Toxique par inhalation. Passablement irritant pour le système respiratoire. L'exposition aux

produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé. Des effets graves peuvent se

produire à retardement après une exposition.

Ingestion Toxique en cas d'ingestion.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets chroniques Contient une substance capable d'endommager l'organe cible.

CancérogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.MutagénicitéAucun effet important ou danger critique connu.TératogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le développementAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur la fertilitéAucun effet important ou danger critique connu.

Organes cibles Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : le sang, reins, foie, le

système cardiovasculaire, les voies respiratoires supérieures, système nerveux central (SNC).

Inhalation Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Ingestion Aucune donnée spécifique.



Référence Page 1 de 7

28982984 Date de validation 21 Novembre 2014



Version 2.01

Peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Yeux Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation larmoiement rougeur

Conditions médicales aggravées par une surexposition

Des désordres préexistants impliquant tous les organes de cible mentionnés dans cette fiche signalétique en tant qu'étant en danger peuvent être aggravés par surexposition à ce produit.

Voir Information toxicologique (section 11)

3. Information sur les composants

Nom Numéro CAS % en poids

Acétonitrile 75-05-8 70 - 85 -

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer

immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les

paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout

en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin

immédiatement.

Inhalation Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration

irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture

ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.

IngestionLaver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel

médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement. Protection des sauveteurs Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements

contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit Liquide inflammable. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de

pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. Les

écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.

Moyens d'extinction

Utilisables Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO2, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.

Non utilisables NE PAS utiliser de jet d'eau.

Dangers spéciaux en cas

d'exposition

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Produits de combustion

dangereux

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil

respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions environnementales

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré

une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).



Référence 28982984

9 5 2 8 9 8 2 9 8 4

Page 2 de 7

Méthodes de nettoyage

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

Petit déversement

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Section 7. Manutention et entreposage

Manutention

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Utilisez les outils sans étincelage. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce

Entreposage

Stocker entre les températures suivantes: 4 à 30°C (39.2 à 86°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle		MPT (8 hours)		LECT (15 mins)			Ceiling				
Ingredient	Nom de la liste	ppm	mg/ m³	Autre	ppm	mg/ m³	Autre	ppm	mg/ m³	Autre	Notations
Acétonitrile	US ACGIH 6/2013	20	-	-	-	-	-	-	-	-	[1] [A]
	AB 4/2009	20	34	-	-	-	-	-	-	-	[3]
	BC 7/2013	20	-	-	-	-	-	-	-	-	[1]
	ON 1/2013	20	-	-	-	-	-	-	-	-	[1]
	QC 12/2012	40	67	-	60	101	-	-	-	-	

[1]Absorbé par la peau. [3]Sensibilisation cutanée

Remarques: [A]Refers to Appendix A -- Carcinogens. 2002 Adoption.

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Procédures de surveillance recommandées

Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre measure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire. Une référence doit être faite à des normes de suivi appropriées. Une référence à des lignes directrices nationales pour des méthodes de détermination des substances dangereuses sera également requise.

Mesures techniques

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

Mesures d'hygiène

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection individuelle



Référence Page 3 de 7

28982984



Date de validation 21 Novembre 2014

Respiratoire Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement

> ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que

représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Mains Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et

résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la

durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Yeux Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une

évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de

protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Peau L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux

risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Quand il existe un risque d'ignition causée par de l'électricité statique, porter des vêtements de

protection antistatiques.

Pour la meilleure protection contre les décharges statiques, les vêtements doivent comprendre des

combinaisons de travail, des bottes et des gants antistatiques.

Contrôle de l'action des agents d'environnement Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des

Autre protection Non disponible.

Équipement de protection individuelle (Pictogrammes) Non disponible.

niveaux acceptables.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Liquide. [(White suspension in closed column.)] État physique

Point d'éclair Vase clos: 15 à 20°C (59 à 68°F)

Non applicable. Durée de combustion Vitesse de combustion Non applicable.

Couleur solution: Incolore. / Suspension: Blanc.

Odeur Éther. / Douce. Volatilité 70 à 85% (p/p) Seuil de l'odeur 40 ppm

TDAA Non disponible. Solubilité Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique Le produit est stable.

Matériaux incompatibles Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :

matières comburantes

Risque de réactions Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se dangereuses

produit

Section 11. Information toxicologique

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Acétonitrile	CL50 Inhalation Gaz.	Rat	17100 ppm	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	980 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	2460 mg/kg	-

Conclusion/Résumé Non disponible.

Toxicité chronique

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible.

Irritation/Corrosion

Non disponible

Conclusion/Résumé Non disponible.



Référence Page 4 de 7

28982984 Date de validation 21 Novembre 2014



Sensibilisant

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible.

Classification

Nom du produit ou de **ACGIH** CIRC **EPA** NIOSH **OSHA** l'ingrédient **A**cétonitrile

<u>Mutagénicité</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible

<u>Tératogénicité</u> Non disponible

Conclusion/Résumé Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible. **Produits synergiques** Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Effets sur l'environnement Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de Résultat Espèces **Exposition** l'ingrédient **A**cétonitrile Aiguë CI50 3685000 µg/I Eau douce Plantes aquatiques - Lemna minor 96 heures Aiguë CL50 3600000 µg/l Eau douce Daphnie - Daphnia magna 48 heures Aiguë CL50 100 mg/l Eau douce Poisson - Pimephales promelas -96 heures Juvénile (jeune à l'envol, larve de

Chronique NOEC 1000000 µg/l Eau douce

Chronique NOEC 160000 µg/l Eau douce

poisson, porcelet sevré) Plantes aquatiques - Lemna minor 96 heures 21 jours Daphnie - Daphnia magna Non disponible.

Persistance/dégradabilité

Coefficient de partage n-

Conclusion/Résumé

octanol/eau

Facteur de bioconcentration

Non disponible. Effets nocifs divers Aucun effet important ou danger critique connu.

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Élimination des déchets

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Les vapeurs du résidu du produit peuvent créer une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du contenant. Ne pas couper, souder ou meuler des contenants usagés à moins qu'ils n'aient été nettoyés à fond intérieurement. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Classification RCRA Non disponible.

Etats-Unis - Liste "P" RCRA déchets dangereux toxique

Ingredient No CAS Statut Numéro de référence Acetonitrile (I,T) 75-05-8 Référencé U003

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.



Référence Page 5 de 7

28982984 Date de validation 21 Novembre 2014

Version 2.01



Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

Section 14. Information relative au transport								
Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations		
Classification pour le DOT	UN1648	Acetonitrile mélange. Polluant marin (Acétonitrile) RQ (Acétonitrile)	3	II	RAMMALI COLOR	Quantité à déclarer 6451.6 lb / 2929 kg Les dimensions relatives à des emballages expédiés en quantités inférieures à la quantité à déclarer du produit ne sont pas soumises aux exigences de transport de la quantité à déclarer.		
Classification pour le TMD	UN1648	Acetonitrile mélange	3	II	<u>₩</u>			
Classement mexicain	UN1648	Acetonitrile mélange	3	II	<u>*</u>			
Classe ADR/RID	UN1648	Acetonitrile mélange	3	II		-		

GE*: Groupe d'emballage

Classe IMDG

Classe IATA-DGR

Section 15. Information réglementaire

UN1648

UN1648

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SIMDUT (Canada) Classe B-2: Liquide inflammable

Classe D-1A: Substance ayant des effets toxiques immédiats et graves (TRÈS TOXIQUE).

3

3

Ш

Ш

Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

Listes canadiennes

INRP canadien Les composants suivants sont répertoriés: Acétonitrile

Acetonitrile mixture

Acetonitrile mixture

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)

Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada Indéterminé.

Réglementations Internationales

Listes internationales Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS): Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Indéterminé.

Inventaire du Japon: Indéterminé. Inventaire de Corée: Indéterminé.

Inventaire Malaisien (Registre HSE): Indéterminé.

Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Indéterminé. Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Indéterminé.

Inventaire de Taiwan (CSNN): Indéterminé.

Liste des substances chimiques du tableau I de la Convention sur les armes chimiques Non inscrit



Référence Page 6 de 7

28982984





Date de validation 21 Novembre 2014

Liste des substances

chimiques du tableau II de la Convention sur les armes

chimiques

Liste des substances chimiques du tableau III de la Non inscrit

Convention sur les armes chimiques

Section 16. Renseignements supplémentaires

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

<u>Historique</u>

Date d'impression11 Février 2015Date de publication06 Mai 2014

précédente

Date d'édition 21 Novembre 2014 **Version** 2.01

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



Référence 28982984

